



Union Immobilière des Organismes de Sécurité Sociale de la Haute-Garonne

**MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX
CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES**

**Travaux de rénovation du nouvel espace du PC sécurité et des bureaux
UIOSS**

Lot 02 : Menuiserie intérieure bois - serrurerie

MARCHÉ N°UI2026006

Organisme :

Union Immobilière des Organismes de Sécurité Sociale de la Haute-Garonne

41 rue de l'Étoile
31093 TOULOUSE Cedex 9
SIRET : 776 906 711 00036

**Marché Public à procédure adaptée passé notamment en application des articles L2123-1, R2123-1 et
suivants du Code de la Commande Publique**

Sommaire

I.	DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	3
I.1	Prescriptions générales	3
I.2	Prescriptions particulières.....	3
I.3	Etudes d'exécution	3
I.4	Interaction avec le lot plâtrerie	4
I.5	Interaction avec le lot plomberie	4
I.6	Essences et qualités.....	4
I.7	Quincaillerie	4
I.8	Huisseries bois.....	5
I.9	Portes à galandage	5
I.10	Plinthes bois.....	6
I.11	Ensemble mobilier	6
I.12	Tablette bâti-support toilette	7
II.	Dossier des Ouvrages exécutés	7

I. DESCRIPTION DES TRAVAUX

I.1 Prescriptions générales

Les éléments détaillés au présent document viennent en compléments des dispositions du CCTP du lot 0 commun à l'ensemble des lots de l'opération de travaux.

Avant de procéder à l'exécution de ses travaux, l'entrepreneur du présent lot devra procéder à un examen de supports et présenter, s'il y a lieu, ses réserves.

La réalisation des travaux sans réserve vaudra l'acceptation de l'état apparent des supports par l'entrepreneur concerné, qui demeurera seul responsable si les supports se révèlent impropres ou mal adaptés à la réalisation des travaux.

Les travaux seront conçus et réalisés conformément aux prescriptions des règles et normes en vigueur, au moment de la remise des offres, en particulier :

- D.T.U. N° 36 : travaux de menuiserie bois,
- Mémento pour le choix des fenêtres (36.1 et 37.1).
- D.T.U. N° 39 : travaux de vitrerie.
- NF S 61-937-2 : dispositifs actionnés de sécurité (D.A.S.).
- Normes Françaises de l'A.F.N.O.R. et tout particulièrement les normes P 23.403, P 23.404, P 23 415 et P 26.102 à P 26.402. P 23-201

I.2 Prescriptions particulières

Celles-ci contiennent les prescriptions particulières liées aux ouvrages à réaliser : les modes opératoires courants, la nature des matériaux, la qualité d'exécution attendue, les particularités de mise en œuvre et architecturales...

I.3 Etudes d'exécution

Le présent lot comprend, en complément de la mise en œuvre des ouvrages constitutifs, toutes sujétions comprises, les prestations suivantes :

- Etablissement des documents d'exécution,
- Participation à la Cellule de Synthèse,
- Etablissement et communication du D.O.E.

Les plans d'exécution devant servir à l'exécution seront établis par l'entrepreneur. Ils seront soumis au client et au contrôleur technique pour approbation avant tout début d'exécution, cette approbation ne concernant que la conformité ou l'adaptation au projet architectural et ne diminuant en rien la responsabilité de l'entreprise.

Pour tous les ouvrages le concernant, l'entrepreneur devra établir les plans d'ensemble et de détail précisant les dimensions générales et détaillées, la nature des matériaux, les modes opératoires, toutes particularités des ouvrages à exécuter.

Ces informations seront en principe conformes à celles portées au présent CCTP et sur les plans. L'entrepreneur restant responsable des ouvrages exécutés mis en œuvre, pourra faire les modifications nécessaires en fonction des utilisations des ouvrages, après consultation et validation du client.

I.4 Interaction avec le lot plâtrerie

L'Entrepreneur du présent lot doit la fourniture en temps utile des huisseries au titulaire du lot 1 : Démolition- plâtrerie - cloisons amovibles - faux plafond et l'implantation des renforts qui s'avèreraient nécessaires pour la fixation et l'utilisation ultérieure de ses ouvrages.

La pose des huisseries est à la charge du 01 : Démolition- plâtrerie - cloisons amovibles - faux plafond.

I.5 Interaction avec le lot plomberie

L'entrepreneur du présent lot doit la fourniture des meubles et évier de la cuisine.

Le raccordement des alimentations d'eau et des évacuations est à la charge du lot 3 : CVC.

La fourniture et mise en place de la robinetterie, est à la charge du présent lot.

I.6 Essences et qualités

Les bois employés pour travaux de menuiserie seront sains et secs. Ils devront répondre aux exigences des normes en vigueur. Notamment le traitement hydrofuge et fongicide de l'ensemble des panneaux utilisés (stratifiés, agglomérés, contreplaqués, panneau fibre de bois) et répondre au label NF CTB-H ou NF CTB-X.

I.7 Quincaillerie

L'entrepreneur devra présenter sa proposition de base en conformité avec les marques et types prescrits.

La quincaillerie sera de première qualité et portera l'estampille S.N.F.Q. (Société Nationale Française de Quincaillerie).

Tous les articles de quincaillerie seront soumis au maître d'ouvrage pour approbation avant tout approvisionnement auprès des fournisseurs.

L'entrepreneur devra vérifier que les produits prescrits sont conformes aux préconisations et limites d'utilisation garanties par le fabricant.

L'ensemble des menuiseries sera fourni et éventuellement posé avec toutes pattes à scellement, équerres et autres ferrures en nombre suffisant.

Les entailles pour pose des ferrures auront la profondeur voulue pour ne pas altérer la force des bois.

L'emploi des fausses vis est formellement interdit, ainsi que l'enfoncement des vis ordinaires au marteau. Toutes les pièces mobiles des quincailleries seront, si besoin est, graissées et huilées avant pose. Toute la visserie apparente en extérieur sera en inox.

Une parfaite entente avec l'entrepreneur des corps d'état des lots menuiseries bois et le lot plâtrerie sera exigée dès lors que les éléments de quincaillerie seront posés afin d'assurer le respect des quincailleries, de leur mécanisme de fonctionnements et des joints d'étanchéité en place.

Toutes les pièces métalliques sont livrées avec une protection antirouille obtenue par cadmiage, minium de plomb, galvanisation.

Les serrures de sûreté seront de type ISEOFR 5G en combinaison avec l'organigramme général.

L'entreprise doit la mise en place de serrures provisoires de chantier le temps des travaux, sur ses ouvrages si nécessaires, et la mise en place des cylindres définitifs en fin de travaux.

Les portes seront équipées de butoir de porte cylindrique avec base et capuchon en inox, surface polie, de 50 mm de diamètre, de 40 mm de longueur, butée en polyuréthane noir, fixation antivol.

Les fermes-porte hydrauliques sont de forces proportionnelles aux efforts qu'ils ont à supporter et au poids des vantaux dont ils commandent la fermeture. Ils sont à frein et réglables pour assurer une vitesse constante de fermeture.

L'effort nécessaire pour ouvrir la porte d'entrée doit être inférieur à 50N avec ou sans dispositif de fermeture automatique.

1.8 Huisseries bois

Les portes isolantes sont livrées équipées et montées dans les huisseries ou bâtis et sont conformes aux normes en vigueur.

Dans tous les cas, elles comportent un cadre en bois exotique.

L'âme est constituée par un panneau d'aggloméré de particules de densité variable selon performances isophonique et/ou coupe-feu requises.

L'âme pleine reçoit un revêtement de parement de finition en stratifié au choix de la MOA (échantillon à proposer au début du chantier).

Toutes les portes, sont livrées avec :

- 4 paumelles par vantail suivant dimensions ;
- une béquille double adaptée au type de serrure prescrite, ou un bouton ;
- un porte étiquette de signalisation ;
- Toutes les serrures seront encastrées et livrées avec 3 clés (pour les portes nécessitant des serrures) ;
- Butées de portes type murale ou de sol : ensemble inox avec embout caoutchouc.

Le titulaire du présent lot doit exécuter tous les habillages et calfeutrements entre ses ouvrages (bloc-portes, bâtis, poteaux, etc....) et les ouvrages adjacents (murs, cloisons, etc....). Aucune autre entreprise ne doit intervenir après le présent lot.

Description :

Fourniture et pose de blocs portes à âme pleine isoplanes, avec PV feu suivant plan en annexe, compris :

- 1 vantail
- Huisseries en bois dur non rabouté à incorporer dans cloisons plaques de plâtre, compris joints souples périphériques.
- Joint isophonique EPDM rapporté en fond de feuillure et entre battants pour les portes tiercées, joint par plinthe automatique incorporé au battant.
- Vantail à âme pleine épaisseur 40mm avec parement finition stratifiée, coloris au choix de la MOA
- Ferrage sur 4 paumelles de 140 entaillées
- Serrure à larder à bec de cane et pêne dormant ou à condamnation
- Serrure sur organigramme
- Poignée intérieure et extérieure, garniture en aluminium anodisé type LINOX de chez VACHETTE ou similaire,
- Butée d'arrêt de porte avec base et capuchon en inox
- Indice d'affaiblissement acoustique $R_w + C > 35$ dB.

La pose sera effectuée par le lot 1 : Démolition- plâtrerie - cloisons amovibles - faux plafond.

1.9 Portes à galandage

Fourniture et pose de blocs porte à galandage, selon caractéristiques et mise en œuvre suivante

(compris) :

- Bâti caisson huisserie métallique, à incorporer dans les cloisons placostyl (pose du cadre à la charge du lot Plâtrerie sous la responsabilité du présent lot).
- Porte 1 vantail largeur 93 cm à âme pleine épaisseur de 40 mm avec parement stratifié finition au choix de la MOA (hauteur 204 cm).
- Rail haut à chariot réglable à galets à billes avec amortisseur de fermeture (anti pince doigt).
- Rail de guidage bas en aluminium.
- baguettes de finition en pourtour de porte.
- Poignées encastrables de chaque côté en inox brossé finition mat ou équivalent
- butoir en rive d'ouvrant.
- Joints lèvres caoutchouc d'étanchéité entre parois, caissons et cloisons et ouvrant de porte
- Indice d'affaiblissement acoustique $R_w + C > 35\text{dB}$.
- La mise en œuvre sera conforme au DTU et notamment au DTU 36.2 et aux Avis Techniques et aux recommandations des fabricants.
- toutes sujétions de pose et de finition.

I.10 Plinthes bois

Fourniture et pose de plinthe en médium hydrofuge de dimension 100 *10 mm avec finition prépeinte compris :

- Fixation sur parois par collage à la colle néoprène et 3 points de fixation au mètre par pointes spéciales en acier.
- Joint acrylique entre mur et plinthe et entre sol et plinthe pour une bonne finition.

La plinthe sera à poser sur la nouvelle cloison coupe-feu (cf. plan)

I.11 Ensemble mobilier

Fourniture et pose des rangements type « cuisine » en panneaux de particules, finition en stratifié dans la gamme complète du fabricant.

L'ensemble en ouvrage complet suivant plan de détail fourni en annexe, implanté en dessous des plans de travail.

Constitués selon plans de :

- Placards ouvrant à la française profondeur 60cm avec amortisseur de fermeture
- Tiroirs intégrés avec frein de fermeture dans les meubles
- Tablettes réglables sur crémaillère derrière toutes les portes de placard

Compris :

- Charnières invisibles et freins de fermeture (portes et tiroirs)
- Plinthes aluminium démontables en partie basse
- Pieds de meuble réglables
- Poignées cuvettes en inox
- Robinetterie mitigeur de cuisine 47x261x169 mm type Porcher D0798 ou techniquement équivalent

- Evier à encastrer inox, 2 cuves, 1 égouttoir, réversible 1120 x 500, Bondes inox à bouchon, trop-plein à grille inox et tubulure de raccordement entre bondes type Vallauris de chez Allia ou techniquement équivalent

Toutes sujétions de pose et de finition, en particulier toutes découpes pour la mise en œuvre des

appareils sanitaires fourni par le lot, et de l'électroménager fourni par le maître d'ouvrage.

L'ensemble sera recouvert d'un plan de travail, compris :

- Fourniture et pose du plan de travail en stratifié dans la gamme complète du fabricant, ép. 40 mm avec chant droit plaqué.
- Toute sujétion de fixation et de support du plan de travail.
- Le cas échéant fourniture et pose de piètements en acier inox.
- Le cas échéant, découpes pour l'encastrement des équipements sanitaires fournis par ce lot.

Compris réalisation d'un joint souple acrylique à la périphérie de tous ces ouvrages.

Le plan de travail sera complété par un 2ème plan de travail plus bas s'appuyant contre le mur existant, le meuble et soutenu par un pied.

L'ensemble sera terminé par une crédence hauteur 30cm au-dessus du plan de travail le plus haut. Elle sera positionnée au droit de tous les plans les travaux compris retours. La crédence sera filante en partie haute même au droit des décrochés de plan de travail.

I.12 Tablette bâti-support toilette

Fourniture et pose de tablettes bois recouverte d'un revêtement stratifié épaisseur 15mm en habillage de la partie supérieure du caisson bâti-support des toilettes suspendus.

Cette tablette viendra en finition de l'habillage placo du lot plâtrerie.

La finition stratifiée de la tablette sera au choix de la MOA.

Compris toute sujétion de pose et de finition.

II. Dossier des Ouvrages exécutés

Les divers essais et vérifications de fonctionnement des installations, seront consignés sur des procès-verbaux à transmettre au Maître d'ouvrage, dans le DOE.

La réception sera prononcée après exécution des contrôles prévus et la fourniture par l'entreprise d'un dossier complet en langue française.

Les réglages et essais divers nécessaires aux installations de début de mise en service et au cours de l'année de garantie, seront consignés à l'écrit et envoyé au client pour complétude du DOE.

L'information des utilisateurs sur le fonctionnement avec notices du matériel et consignes d'entretien sera à remettre dans le DOE.

Les divers procès-verbaux du matériel installé avec les agréments correspondants, etc. seront à remettre dans le DOE.

L'entreprise devra prévoir dans son offre et fournir dans le DOE (format DWG compatible Autocad 2013 et format PDF) :

Pour les travaux de cloisonnements :

- Plans de repérages des portes
- Plans de coupe mobilier « cuisine »
- Fiche autocontrôle de mise en œuvre
- Fiches techniques du matériel
- PV acoustique portes